



17ème législature

Question N° : 83	De M. Jean-François Coulomme (La France insoumise - Nouveau Front Populaire - Savoie)	Question orale sans débat
Ministère interrogé > Sports, jeunesse et vie associative		Ministère attributaire > Sports, jeunesse et vie associative
Rubrique >sports	Tête d'analyse >Organisation opaque entourant les JOP de 2030 dans les Alpes françaises	Analyse > Organisation opaque entourant les JOP de 2030 dans les Alpes françaises.
Question publiée au JO le : 07/01/2025		

Texte de la question

M. Jean-François Coulomme alerte Mme la ministre des sports, de la jeunesse et de la vie associative sur l'organisation des jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de 2030 dans les Alpes françaises et l'opacité qui entoure leur organisation. Le 18 septembre 2024, le CIO lui-même a informé les médias que le contrat « ville hôte » avait été signé par les présidents des régions AURA et PACA. Pourtant, rien n'a été rendu public et même les conseillers régionaux n'obtiennent aucune information à ce propos. Malgré leurs demandes répétées, l'opacité règne. De plus, sur la version mise en ligne fin juillet 2024, ledit contrat est encore vierge de signature et comporte les noms de présidents de région ayant quitté leur poste depuis. Il lui demande si elle a connaissance du contrat « ville hôte » et de ses signataires.